

publié par la

**Réagissez à ce texte**[Hyperlignes sur Blogger](#)**À télécharger**[Le Guide numérique des indépendants](#)**Actualités****[Rapport de la Mission Olivennes](#)**

Portail du Premier Ministre de France

[Nokia annonce le lancement du service « Comes with Music »](#)Source GL Connection
[Communiqué Nokia](#)**[Un must! L'ouvrage collectif "Pourquoi bloquer dans un contexte d'affaires"](#)**

Isabelle Quentin éditeur

[L'association de consommateurs français Que choisir publie sept propositions pour mieux circonscrire les problématiques que vivent les musiques en ligne](#)

Source : 01net.

[Nokia lance sa boutique musicale en ligne après avoir acquis le distributeur Loudeye](#)

Source : NetEco

[Importante décision en Belgique dans le dossier des échanges P2P \(.pdf\)](#)

Source : SABAM

[Bell se lance dans les MP3](#)

Source : Branchez-vous!

[Nouvel accord entre producteurs et éditeurs de webradios \(France\)](#)

Source : irma

[Universal Music propose son catalogue en ligne sans DRM](#)

Source : GL Connection

[Débat Public : Musique et numérique, la carte de l'innovation](#)

Rapport de la FING

Liens et partenaires[Site Internet de la SPACQ](#)[Rédaction](#)[Hyperlignes sur Blogger](#)[FING](#)**[Je m'abonne](#)**

"La SPACQ reconnaît l'aide financière de la Fondation SOCANI, du gouvernement du Canada par l'entremise de Fonds de la musique du Canada, du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des arts et des lettres du Québec."

MIDEM 2008 et actualité numérique

Il est certain, les quelques prochaines années seront encore le théâtre de gros bouleversements dans l'industrie de la musique. Le MIDEM qui s'ouvre ce dimanche à Cannes sera l'occasion de faire le point et de laisser de nouveau cours à l'expression du délire collectif qui affecte notre secteur depuis bientôt dix ans. Il faut aussi ajouter que le moral de l'industrie est plutôt bas dans l'hexagone français et que la tenue de l'événement à Cannes est teintée par ce climat. L'annonce des coupures de 40% du personnel chez la multinationale EMI a eu l'effet d'une onde de choc en Europe.

Divers dossiers seront chauds au cours des prochains mois, sinon des prochaines années et voici ceux qui se démarquent actuellement : l'abandon des DRM (mesures de protection des fichiers); les nouvelles pistes pour la monétisation des échanges illicites en réponse à la tendance « Putting the genie back in the bottle » ; le rapport français de la [Mission Olivennes](#) (contrôle des échanges illicites); l'enjeu de la constitution des bases de données d'œuvres Internationales et l'offre dé-territorialisée (l'offre mondiale); enfin, la révision canadienne de la loi sur le droit d'auteur et l'ajout d'articles balisant les pratiques numériques dans un contexte de gouvernement minoritaire conservateur.

Lorsque le phénomène des échanges de fichiers musicaux entre usagers est devenu une pratique répandue et une menace, les entreprises multinationales du disque ont tenté de contrôler le phénomène en limitant l'universalité des fichiers par des mesures de protection technique, les DRM.

Un récent rapport de l'Observatoire de la musique de France confirme la tendance d'abandon de ces mesures par l'industrie observée en 2007. Le rapport de la mission Olivennes (voir plus bas) recommande aussi le développement des répertoires MP3 sans DRM.

Toutefois, le rapport Olivennes maintient la posture des producteurs et des collectifs d'ayants droits à l'effet qu'il faille policer l'espace Web. Désormais on parle de poursuivre les contrevenants « en douceur ». Le filtrage des contenus devient la nouvelle stratégie et il faudra voir si cette nouvelle avenue permettra de remettre le génie dans la bouteille, selon une expression consacrée du milieu.

Le développement et la protection des œuvres culturelles sur les nouveaux réseaux, tel que le préconise le rapport de mission de Denis Olivennes au Ministre de la culture et des communications de France est fort probablement impraticable, son processus judiciaire sera trop lourd à appliquer face à une phénomène viral qui se déroule en direct, en fort volume et à vitesse foudroyante. Rappelons que le rapport préconise d'avertir, puis de couper l'accès Internet aux gens trouvés coupables de téléchargement. Or, il en faut déjà une éternité pour être entendu par un tribunal pour un délit de vitesse au volant. L'accès à la justice est en soi un problème. Dans l'actuel dossier, tout le monde dépasse la limite permise!

De plus, le rapport qui préconise le recours au filtrage pour identifier les fautifs, ne fait pas mention des techniques de cryptage qui peuvent aisément déguiser les contenus et déjouer les filtres.

De nouveau, l'impression qui se dégage est que dans cette saga de la monétisation des nouveaux usages, tous ne recherchent pas tant une solution que d'incarner LA solution. Ainsi, l'écoute des arguments d'autrui est inexistante ou voilée dans le but d'en tirer profit. Les politiques se contredisent. Le rapport Olivennes souhaite finalement l'abandon des mesures de protection technique (DRM) après que la Loi DADvSI en ait préconisé vaillamment l'usage. Le rapport Olivennes souligne la constante évolution des logiciels d'échange mais soutient néanmoins le filtrage et le contrôle des Internaute. Paradoxe.

Une constante sévit à l'écoute des doléances des acteurs de la filière de l'offre en ligne et des collectifs d'ayants droits : Ce qui pose problème dans la chaîne numérique c'est la capacité de reconnaissance des œuvres et de l'assignation des droits. C'est un problème de gestion de données. C'est comme si tous les débats échevelés auxquels nous assistons masquaient simplement le fait que tous les groupes d'intérêt essaient de gagner du temps pour trouver une solution qui la favorise ou préserve ses privilèges.

Or, la solution sera éminemment universelle. La complexité du chantier requiert un front commun des ayants droits, afin que les gouvernements financent la corvée dans l'intérêt général des créateurs et pour préserver l'accès des citoyens à la culture.

Jean-Robert Bisailon - Paris - 24 janvier 2008

Chers créateurs,

Nous avons l'immense plaisir de vous présenter le tout nouveau site web de la SPACQ. Nous espérons que vous apprécierez son esthétique et sa configuration. Notez qu'il vous sera plus facile que jamais d'adhérer en ligne à notre association grâce à ses interfaces revus et corrigés.

Merci de nous visiter au www.spacq.com

Chaque deux semaines, lisez HYPERLIGNES le bulletin d'informations sur les musiques en ligne de la SPACQ!

Jean-Christian Céré
Directeur général**Transmettre**[SafeUnsubscribe®](#)This email was sent to lisa@multi-graf.com, by jccere@spacq.qc.ca
[Update Profile/Email Address](#) | Instant removal with [SafeUnsubscribe™](#) | [Privacy Policy](#).

SPACQ | 4030 St-Ambroise | Bureau 115 | Montréal | H4C 2C7 | Canada

Email Marketing by



TRY IT FREE